



Efficacité et sobriété énergétique



Depuis de nombreuses années, Habitats de Haute-Alsace a fait de la rénovation thermique un axe prioritaire de sa politique patrimoniale. Cela répond pour moi à un double objectif : poursuivre notre engagement dans une démarche de développement durable et faire baisser les charges de nos locataires. L'enjeu est essentiel quand on sait que les travaux de rénovation thermique permettent, en effet, de faire baisser de 50% en moyenne les dépenses de chauffage.

Pour nos réhabilitations, nous avons jusque-là fait le choix de viser le label « BBC-Effinergie » qui correspond à un des niveaux les plus élevés de performance dans la rénovation. Depuis 2012, près de 500 logements ont ainsi été réhabilités en BBC et d'ici 2025, la totalité des bâtiments énergivores de notre parc sera rénové. Cette politique ambitieuse de rénovation porte ses fruits en redonnant de l'attractivité au patrimoine ancien tout en redonnant du pouvoir d'achat à nos locataires. La construction n'est pas en reste non plus, puisqu'Habitats de Haute-Alsace poursuit son engagement de proposer des logements neufs toujours plus performants d'un point de vue environnemental et thermique. En 2016, toutes nos constructions neuves ont ainsi été labélisées « Effinergie + », allant bien au-delà de la réglementation thermique en vigueur. Le démarrage de la construction de notre première résidence passive à Wittenheim témoigne également de cet engagement.

A la lecture de ce numéro, vous constaterez également qu'Habitats de Haute-Alsace accorde une attention particulière à ses locataires seniors en développant pour eux de nouveaux services.

Toutefois, à l'heure où le modèle économique et social du mouvement Hlm se voit remis en cause, des menaces fortes pèsent sur notre capacité à s'engager plus avant dans cette stratégie.

Les annonces récentes du gouvernement concernant la baisse conjuguée des APL et des loyers, si elles se voyaient confirmées, ne manqueraient pas d'impacter négativement notre mission.

Catherine Rapp,
Présidente d'Habitats de Haute-Alsace

DOSSIER

● Pages 4 et 5

Des engagements
forts envers
les seniors

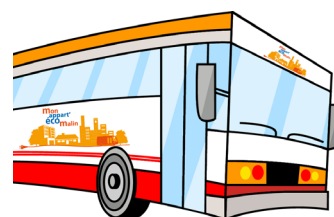
Habitats de Haute-Alsace renforce l'accompagnement des seniors et développe une offre de services adaptés.



P.2 : Portrait :
Laurent Biehlmann,
Nouveau Directeur
des Investissements
et du Patrimoine



P.3 : Wittenheim :
la résidence passive sort de terre



**P.7 : Un appartement
mobile et pédagogique**
pour sensibiliser aux éco-gestes

Laurent Biehlmann, nouveau Directeur des Investissements et du Patrimoine



Laurent Biehlmann occupe le poste de Directeur des Investissements et du Patrimoine d'Habitats de Haute-Alsace depuis juillet dernier suite au départ de Thierry Delpyrou, qui a fait valoir ses droits à la retraite. Rencontre.

Pourriez-vous nous éclairer sur votre parcours professionnel ?

LB : J'ai débuté ma carrière en tant que chargé d'opérations dans le Haut-Rhin pour un promoteur national, puis j'ai intégré Néolia, bailleur social national (42 000 logements). Au sein de cette structure, dans laquelle je suis resté onze ans, j'ai d'abord été responsable de programmes (accession à la propriété et neuf locatif), puis directeur territorial développement pour la région Franche-Comté.

Quelles sont vos priorités concernant les constructions neuves ?

LB : Ma priorité sera d'accompagner les communes en déficit de logements sociaux pour répondre à leurs obligations quantitatives en la matière. Chaque année, Habitats de Haute-Alsace construit en moyenne 80 nouveaux logements. Notre rôle de bailleur social est d'être présent sur tout le territoire, y compris dans les communes rurales. Nous allons également poursuivre la construction de résidences dédiées aux Seniors. Pour répondre à la politique de maintien à domicile des personnes âgées, nous devons proposer des logements adaptés.

Quelles sont vos priorités concernant la réhabilitation et l'entretien du patrimoine d'Habitats de Haute-Alsace ?

LB : Avec toute l'équipe de la Direction des Investissements et du Patrimoine, nous allons poursuivre une politique volontariste en matière de réhabilitations thermiques. Chaque année, l'Office réhabilite environ 200 logements et dépense 46 000 euros en moyenne par logement pour une réhabilitation complète. Nous espérons pouvoir poursuivre ce niveau d'investissement malgré les contraintes qui pèsent sur le secteur du logement social. Toutes nos dernières réhabilitations ont obtenu le label BBC Effinergie. Nous cherchons aussi des solutions innovantes : nous travaillons par exemple sur un projet de rénovation passive à Huningue.

Concernant l'entretien courant, dans un contexte de faible latitude financière, il faudra optimiser les interventions. Actuellement, Habitats de Haute-Alsace dépense près de 9 millions d'euros par an pour l'entretien de son parc immobilier. ■

51 millions d'euros investis dans la réhabilitation

Un plan de réhabilitation 2017-2022 a été validé par le Conseil d'Administration de l'Office l'an passé. Ce programme prévoit la réhabilitation de 1 348 logements pour un investissement de 51 millions d'euros. « L'objectif est de rendre notre patrimoine plus attractif », explique Laurent Biehlmann. Quatre priorités ont été définies : la sécurité et la pérennité du patrimoine, la performance thermique et les charges locatives, le confort et la qualité de vie des locataires, la résidentialisation et l'insertion des bâtiments dans leur environnement. « Toutes nos réhabilitations sont aujourd'hui labellisées BBC Effinergie et nous conserverons cet objectif d'efficacité thermique poussée pour l'avenir », assure Laurent Biehlmann.



> Perspective de la résidence rue Blanchard à Huningue. Cette opération sera la 1ère réhabilitation passive de l'Office.

En 2017, Habitats de Haute-Alsace a accéléré son rythme de réhabilitations grâce au dispositif « Prêts de haut de bilan bonifiés » engagé par l'Etat. Ces prêts, assimilés à des fonds propres, permettent de doubler le rythme des rénovations sur la période 2017-2018. « Toutes nos réhabilitations sont aujourd'hui labellisées BBC. ■

Wittenheim : la résidence passive sort de terre

Le 11 septembre dernier a été posée la première « planche » en bois de la résidence Villa Nova à Wittenheim. Il s'agit du premier bâtiment passif construit par Habitats de Haute-Alsace, qui marque ainsi son engagement en faveur de la qualité environnementale et de la sobriété énergétique.

Après deux ans d'études techniques, le projet de résidence passive à Wittenheim est passé à la phase de réalisation concrète. La première « planche » de ce bâtiment à ossature bois a été posée le 11 septembre dernier et la livraison est prévue en janvier 2019. Pour mener à bien ce projet, Habitats de Haute-Alsace a travaillé en partenariat avec le cabinet d'architecture Ajeance de Sélestat et le bureau d'études Terranergie de Saulcy-sur-Meurthe. La résidence baptisée « Villa Nova », compte 18 logements (du F2 au F4) et repose sur trois engagements : la sobriété énergétique qui consiste à limiter au maximum les besoins énergétiques dès la phase de conception du projet, l'efficacité énergétique qui regroupe tout ce qu'une technologie



simple peut apporter pour réduire les consommations d'énergie des habitants, et le recours aux énergies renouvelables, en privilégiant, pour les besoins restants, le bois granulé. Un bâtiment innovant et particulièrement performant.

Grâce à son orientation, sa compacité, son isolation thermique et ses fenêtres triple vitrage, ce bâtiment n'a pas besoin d'un système de chauffage traditionnel. Les logements sont simplement équipés d'une ventilation double flux alimentée par une chaudière collective à granulés bois qui fournit également l'eau chaude sanitaire. Le coût total de l'opération s'élève à 2,3 millions d'euros, soit plus de 130 000 € par logement.

« **Penser globalement, agir localement pour un avenir durable** » n'est pas qu'un slogan pour nous mais bien un engagement fort, ancré dans nos valeurs imprégnées par la responsabilité sociale des entreprises », rappelle Catherine Rapp, Présidente d'Habitats de Haute-Alsace. Par le biais de cette construction, l'Office anticipe la réglementation thermique 2020 qui a pour objectif la mise en œuvre de bâtiments à énergie positive (BEPOS). Les bâtiments produiront alors davantage d'énergie qu'ils n'en consommeront pour fonctionner.



LA PAROLE À
Vincent Coliatti,

Chargé du projet au sein du bureau d'études Terranergie à Saulcy-sur-Meurthe

Quelle est la consommation énergétique au mètre carré de ce bâtiment ?

Pour les locataires, les charges seront minimales : 2 € par mètre carré et par an pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire. Donc pour un logement de 80 m² cela représentera seulement 160 € par an.

Comment est-ce possible ?

Ces faibles besoins énergétiques sont rendus possibles grâce au bâtiment lui-même. Dès sa conception, nous avons travaillé sur l'orientation, l'isolation et la compacité du bâtiment.

Pouvez-vous nous expliquer cette notion de compacité ?

Cela consiste à minimiser le nombre de murs par rapport à la surface d'un logement. Plus on minimise la surface de murs vers l'extérieur, moins les déperditions de chaleur sont importantes. Ici, nous avons choisi de construire un bâtiment en forme de petite barre plutôt qu'en U, par exemple. De plus, jouer sur la compacité nous permet de réaliser des économies financières et de bétonner une plus petite surface au sol. Et ainsi être plus performant, tout en étant moins cher.

Quelles sont les autres caractéristiques techniques de cette résidence ?

Notre choix s'est porté sur des matériaux performants et respectueux de l'environnement. Nous avons opté pour une construction en ossature bois et des menuiseries en bois et aluminium.

Pour l'isolation, nous avons utilisé de la fibre de bois, de la ouate de cellulose et de la mousse de verre recyclée. Une chaudière collective à granulés bois assure à la fois la production d'eau chaude sanitaire et le chauffage des appartements. ■

Des engagements forts envers les

Depuis de nombreuses années, Habitats de Haute-Alsace s'attache à proposer une offre de logements spécifiquement dédiée aux personnes âgées. Les premières résidences seniors, nouvelle génération, datent de 2005 et l'Office en possède maintenant plus de 20 sur tout le département. Aujourd'hui, Habitats de Haute-Alsace souhaite aller plus loin en renforçant l'accompagnement des résidents seniors et en développant une gamme de services adaptés.

Suite à la fusion en janvier 2016 avec la Semclohr, qui comptait un grand nombre de foyers pour personnes âgées, Habitats de Haute-Alsace loge aujourd'hui 34% de seniors au sein de son parc. Un chiffre 5 points au-dessus de la moyenne nationale du parc Hlm et qui continuera à progresser puisqu'en 2035, les estimations prévoient 40% de personnes de plus de 60 ans dans le parc social. Pour répondre aux besoins spécifiques de cette catégorie de population, Habitats de Haute-Alsace construit des résidences qui leur sont dédiées et adapte son patrimoine existant aux enjeux du vieillissement et de la perte de mobilité. Toutefois, prendre en compte la diversité des situations de vieillissement d'un grand nombre de résidents nécessite d'aller plus loin et d'avoir une vision plus globale.

Mieux connaître les attentes des seniors pour mieux répondre à leurs besoins

Aujourd'hui, en complément de son offre de logements, **Habitats de Haute-Alsace souhaite offrir et développer de nouveaux services adaptés aux seniors en lien avec les partenaires des territoires.** « Les seniors sont demandeurs de services. En nouant des partenariats avec des acteurs locaux, nous allons essayer de mieux répondre à leurs attentes pour leur faciliter leur vie quotidienne. L'objectif est de fidéliser nos locataires âgés et de faire en sorte qu'ils vivent à domicile le plus longtemps possible », explique Bernard Gautier, Responsable du Département Gestion Locative et Action Sociale.

Pour définir et mener à bien cette politique, l'Office va prochainement recruter un « Responsable Habitat Seniors ». Dans un premier temps, sa mission sera d'identifier les services attendus par cette catégorie de locataires, d'identifier les partenaires puis de construire la politique « seniors » de l'Office. Rattachée au Département Gestion Locative et Action sociale, cette personne travaillera également en lien étroit avec la Direction des Investissements et du Patrimoine aussi bien pour la production de nouveaux logements seniors à long terme que pour l'adaptation du parc existant aux enjeux du vieillissement.

Collaboration accrue avec les partenaires locaux

L'Office travaille déjà avec l'ADMR et l'APALIB, deux associations spécialisées dans les services à la personne pour la gestion de cinq résidences autonomie.

« Pour nous engager plus avant, nous allons nous mettre autour de la table avec ces associations, identifier quels types de services elles proposent, et quels types de services sont les plus appréciés par les seniors », annonce Bernard Gautier. Il existe de nombreux partenaires potentiels : la Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail, le Conseil départemental du Haut-Rhin, les centres communaux d'action sociale (CCAS), les associations spécialistes des services aux personnes âgées, etc. « Comme l'Office est très présent dans les zones rurales, une des difficultés sera de trouver des



partenaires dans ces territoires, car la plupart du temps, ils sont concentrés autour de certaines villes », souligne Bernard Gautier.

Un engagement en phase avec la politique du Département sur le vieillissement

Une attention toute particulière sera portée aux seniors les plus âgés car la perte d'autonomie implique d'apporter des services spécifiques, d'adapter le logement ou d'en changer. Le Responsable Habitat Seniors sera l'interlocuteur privilégié auprès des locataires, familles,

seniors



tutelles, curatelles, notamment en cas de problème d'accessibilité ou de besoin de relogement. Il sera en contact permanent avec l'ensemble des services de l'Office et avec les quatre agences de gestion de proximité. **En renforçant son offre et ses services dédiés aux seniors, Habitats de Haute-Alsace est en phase avec la politique d'accompagnement des seniors menée par le Conseil départemental du Haut-Rhin**, dont l'une des priorités est de maintenir à domicile les personnes âgées aux revenus modestes. Pour ce faire, le développement d'une offre de logements sociaux et de services adaptés aux seniors est essentiel. ■

RÉSIDENCES AUTONOMIES Transfert de gestion à l'APALIB

Habitats de Haute-Alsace a confié en juin dernier la gestion locative des résidences seniors Saint Brice à Illfurth et Ange et Bartholdi à Colmar à l'association APALIB. Ce transfert de compétences a permis de clarifier les rôles de chacun et de moderniser les bâtiments qui

répondent désormais aux critères des résidences autonomes. Construites dans les années 70 par la Semclohr, les résidences Saint Brice (Illfurth), Ange et Bartholdi (Colmar) étaient co-gérées par la Semclohr et l'APALIB, membre du réseau APA (Association haut-rhinoise d'aide aux personnes âgées). Après la dissolution de la Semclohr en 2016 dont les activités ont été reprises par Habitats de Haute-Alsace, il est apparu nécessaire à l'Office de clarifier la situation et d'inscrire l'avenir de ces résidences dans le dispositif de résidence autonomie prévu par la loi de 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement.

Ainsi, depuis juin 2017, Habitats de Haute-Alsace reste le propriétaire des bâtiments et s'occupe de l'entretien et des travaux. APALIB devient seule gestionnaire des résidences et assure l'animation au quotidien. De ce fait, les locataires ont un seul interlocuteur, l'APALIB et paient un forfait (loyer et charges comprises) qui comprend également le coût des services délivrés par l'association. Les trois bâtiments possèdent également le statut de résidence autonomie, qui implique des normes d'accessibilité, la mise en place d'un dispositif de sécurité apportant au résident une assistance et un moyen de se signaler 24h/24h, des services de restauration, de blanchisserie, des animations et activités, etc.

Habitats de Haute-Alsace a accompagné ce transfert de gestion par un train de travaux importants visant à renforcer l'attractivité et la fonctionnalité des logements. 682 000 € ont été investis par l'Office pour les trois résidences. Ces travaux ont été principalement centrés sur l'accessibilité et la réhabilitation thermique des résidences.



Cérémonie de remise de clef à l'Apalib à la résidence de l'Ange en juillet dernier à Colmar.

Enquête de satisfaction 2017 : 90% des locataires satisfaits

Obligatoire tous les trois ans, l'enquête de satisfaction menée cette année auprès des locataires d'Habitats de Haute-Alsace témoigne d'une confiance renouvelée avec des résultats très positifs.

Avec 90% de locataires satisfaits (+ 1 point par rapport à l'enquête 2014), Habitats de Haute-Alsace se situe au-dessus de la moyenne régionale. Et parmi les 3 000 locataires qui ont répondu à l'enquête, 89% se déclarent prêts à recommander Habitats de Haute-Alsace à leur entourage. **Les thèmes qui engrangent les meilleurs taux de satisfaction sont la qualité des informations fournies lors de l'entrée dans le logement (93%), la communication avec les locataires (87%) et le fonctionnement général des équipements du logement (84%).** La qualité du service, depuis l'entrée du locataire dans le logement jusqu'à son départ, constitue de longue date une priorité pour Habitats de Haute-Alsace. Depuis 2007, l'Office a mis en place une Charte Qualité de Service visant à répondre aux attentes et aux besoins des locataires. Toujours dans un souci d'amélioration, Habitats de Haute-Alsace s'est engagé dans une démarche de certification Qualibail.

Un travail de qualité et de proximité reconnu par les locataires

Les bons chiffres de l'enquête confirment aussi la qualité du travail des équipes de proximité. Ces équipes œuvrent au quotidien pour répondre aux attentes des locataires et pour les anticiper dans la mesure du possible. « Les résultats d'une enquête de satisfaction sont un bon outil pour faire le bilan de nos actions, connaître nos points forts et définir nos pistes de progrès », affirme Bernard Otter, le Directeur Général d'Habitats de Haute-Alsace. **Sur certaines thématiques comme la propreté des parties communes ou le suivi des interventions techniques, des améliorations peuvent encore être trouvées.** « Nous nous sommes fortement mobilisés sur ces thèmes en 2017 et nous continuerons en 2018 », assure Bernard Otter. ■



L'AVIS DE

Sophie Grandclaude,

*Exploratrice de données chez EDInstitut**

EDInstitut a réalisé la dernière enquête de satisfaction triennale des locataires pour le compte d'Habitats de Haute-Alsace et de 15 autres bailleurs régionaux, comment s'est-elle déroulée ?

SG : Le questionnaire a été construit autour de 8 thématiques : cadre de vie, propreté, entrée dans le logement, fonctionnement des équipements, la relation avec l'organisme... Il a été adressé mi-janvier à tous les locataires d'Habitats de Haute-Alsace avec un courrier explicatif. Les locataires avaient le choix entre deux modes de réponses : soit un renvoi du questionnaire papier complété, soit pour la première fois, une réponse à l'enquête en ligne via un lien personnalisé. L'enquête s'est clôturée mi-mars avec 3 030 réponses de locataires d'Habitats de Haute-Alsace, ce qui fait un taux de retour de 38%.

Comment jugez-vous les résultats de cette enquête 2017 ?

SG : Le taux de satisfaction globale est plutôt élevé avec 90% de locataires satisfaits, soit un point de plus par rapport à l'enquête de 2014. Par rapport aux autres organismes, Habitats de

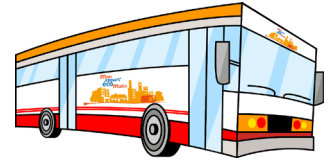
Haute-Alsace se situe dans la fourchette haute, puisque le taux de satisfaction moyen au niveau régional est à 81%. Le taux de recommandation est lui passé à 89%, soit deux points de plus qu'en 2014, ce qui est aussi un très bon résultat. Parmi les thématiques où l'on constate une légère baisse par rapport à l'enquête de 2014, on retrouve le fonctionnement des équipements du logement et la qualité d'intervention lors des pannes et dysfonctionnements dans le logement.

Quelles sont les marges de progression et sur quelles thématiques doit travailler Habitats de Haute-Alsace ?

SG : Quand on regroupe l'ensemble des réponses des différentes thématiques et que l'on construit un mapping global de satisfaction, c'est le traitement des demandes qui représente l'une des actions prioritaires sur laquelle Habitats de Haute-Alsace devra s'attarder ces prochaines années pour répondre au mieux aux attentes de ses locataires. ■

** EDInstitut, basé à Strasbourg, est spécialisé dans les enquêtes de satisfaction depuis plus de 30 ans (www.edinstitut.com)*

« Mon appart'eco malin » : tout savoir sur les éco-gestes



A l'initiative de plusieurs partenaires publics, un bibliobus transformé en appartement témoin sillonne le département depuis avril 2017 à la demande des communes ou des bailleurs sociaux pour sensibiliser les habitants aux économies d'énergie. **Via ce bus, Habitats de Haute-Alsace a déjà sensibilisé plus de 200 locataires sur les communes de Huningue, Ensisheim et Ribeauvillé et le bus sera installé prochainement à Lutterbach et Illzach.** D'autres communes du département seront concernées d'ici le printemps 2018.

Les dépenses liées à l'énergie (gaz, électricité...) représentent une part toujours plus grande du budget des ménages alors qu'il existe pourtant des gestes simples pour limiter ces dépenses. C'est ce que démontre « Mon appart'eco malin », un bibliobus dont l'habitacle a été transformé en logement pédagogique. Toutes les pièces d'un logement sont représentées par des panneaux en trompe-l'œil, qui fournissent de nombreux conseils et informations pour réduire sa consommation

d'énergie. Les thématiques abordées concernent aussi bien l'eau, l'électricité, le gaz, la qualité de l'air intérieur que la réduction et le tri des déchets. A l'intérieur du bus, une animatrice spécialement formée pour ce support itinérant informe, conseille et sensibilise gratuitement les visiteurs aux économies d'énergie et aux éco-gestes quotidiens. ■

Un appartement mobile également mis à la disposition des villes et intercommunalités

« Mon appart'eco malin » est également mis à la disposition des communes et des EPCI gratuitement, n'hésitez pas à le solliciter !

→ Pour plus d'informations, contacter les animateurs du bus : maemalsace@gmail.com

Partenariat avec l'Office : des élus globalement (très) satisfaits



En mars 2017, Habitats de Haute-Alsace a mené une enquête de satisfaction auprès des maires des 38 communes où l'Office gère plus de 50 logements. La plupart des élus ont exprimé des avis positifs sur leurs relations avec l'Office.

55% des élus ayant participé à l'enquête se sont déclarés très satisfaits et 45% se sont dits satisfaits du partenariat global noué avec Habitat de Haute-Alsace. Ils sont 90% à être globalement satisfaits du patrimoine de l'Office, 96% à être satisfaits des opérations de réhabilitation et 98% à être satisfaits des opérations de construction neuve menées sur leur commune. 20% des élus ayant formulé le souhait d'être davantage associés lors des projets de construction, **Habitats de Haute-Alsace s'engage à ce que désormais, les projets soient systématiquement présentés en Mairie préalablement à tout dépôt de permis de construire. Des visites de chantier pourront également être organisées à la demande des communes.**

→ 98% des élus satisfaits de nos opérations de construction neuve

Le jugement des élus est largement positif sur l'activité des 4 agences de proximité de l'Office, notamment au niveau de

l'attribution des logements (62% très satisfaits) et de la qualité de service rendu aux locataires (68% très satisfaits). **Des améliorations sont néanmoins attendues sur l'accompagnement social des résidents et le traitement des troubles de voisinage.**

Les résidences seniors sont plébiscitées

La grande majorité des maires (71%) ont renouvelé leur intérêt pour des projets d'habitats dédiés aux seniors. A ce jour, plus de 20 communes ont déjà fait confiance à Habitats de Haute-Alsace pour les accompagner dans leurs projets d'habitat adapté aux enjeux du vieillissement.

Sur le sujet de la communication, l'ensemble des élus interrogés sont également satisfaits des supports de communication publiés par l'Office ainsi que des rencontres annuelles menées par les responsables d'agence, qui permettent de faire le point sur l'occupation sociale de nos résidences, les attributions de logements et les travaux envisagés.



Réhabilitation

Résidence Juliette Lecoeur à Guebwiller

- **Livraison** : juillet 2017
- **Composition** : 6 F1 et 18 F2
- **Loyers** : de 210€ (F1) à 270€ (F2)

Habitats de Haute-Alsace a mené la réhabilitation BBC des 24 logements de la résidence Juliette Lecoeur à Guebwiller. Les travaux ont consisté à isoler l'enveloppe complète du bâtiment : changement des tuiles, isolation des murs par l'extérieur, changements des fenêtres (double vitrage avec volets roulants), isolation de la dalle haute du sous-sol (entre la cave et le rez-de-chaussée). Les logements ont également été équipés d'une VMC et une nouvelle chaudière gaz à condensation a été installée pour fournir le chauffage et l'eau chaude sanitaire. Les cages d'escalier ont été repeintes et équipées d'un système de désenfumage. L'Office a également maçonné les caves et procédé à la réfection du réseau électrique. Le coût de cette opération s'élève à 1,6 M€.



Réhabilitation

Résidence rue de la Libération à Huningue

- **Livraison** : janvier 2017
- **Composition** : 16 logements du F2 au F3
- **Loyers** : de 287,26€ (F2) à 339,22€ (F3)

Des travaux d'envergure ont été menés par l'Office dans cette résidence au centre-ville de Huningue, avec notamment l'installation d'une chaudière collective et d'un système de ventilation, l'isolation thermique par l'extérieur, le remplacement des sanitaires et la remise en peinture des salles de bains, la mise aux normes électriques, le remplacement des portes d'entrée et des portes palières. Les baignoires ont également été remplacées par des douches dans les F2. Côté peinture, Habitats de Haute-Alsace a fait le choix de la couleur avec des tons rouges en façade et des murs jaune d'or dans les cages d'escaliers. Cette opération, labélisée BBC rénovation, représente un investissement de 0,8 €.



Neuf

Résidence Saint Jean Bosco à Wittenheim

- **Livraison** : septembre 2017
- **Composition** : 17 logements du F2 au F3
- **Loyers** : de 355€ (F2) à 450€ (F3)

La résidence Seniors Saint Jean Bosco compte 9 F2 et 8 F3. Pour ceux-ci, la deuxième chambre est accolée au séjour permettant des usages différents selon les locataires : 2e chambre pour les petits enfants, salon, lit médicalisé, etc. Chaque logement possède une terrasse ou un balcon avec claustra et un cellier. Les accès et les équipements ont été adaptés pour des locataires seniors : douches sans seuil, volets roulants électriques, plinthes lumineuses automatiques entre la chambre et les toilettes permettant un cheminement lumineux la nuit, etc. Ce bâtiment contemporain à toiture terrasse est idéalement situé, à 800 mètres du centre commerçant de Wittenheim. La résidence est labélisée Effinergie + et certifiée Habitat et Environnement Performance. L'opération représente un investissement de 1,9 M€.

Les opérations en cours

▲ Construction neuve ● Acquisition-amélioration ■ Réhabilitation

BLOTZHEIM - VEFA

▲ Résidence Seniors «Orée du Bourg»
20 logements
Livraison : Octobre 2018

HORBORG-WIHR - VEFA

▲ Résidence «le Clos de l'Il»
14B rue de Zurich
25 logements
Livraison : Mars 2018

ALGOLSHEIM

■ 6 Grand rue
19 logements
Livraison : Février 2018

ENSISHEIM

■ Résidence pour personnes âgées
4, rue Sainte Anne
59 logements
Livraison : Mars 2018

GUEBWILLER

● Résidence «Jean Moulin»
3 rue Jean Moulin
21 logements
Livraison : Mars 2018

■ Résidence Breilmatt
rue de l'industrie / rue du réservoir
88 logements
Livraison : Mai 2018

LUTTERBACH

■ 9-11-13 rue du Nonnenbruch
24 logements
Livraison : Mai 2018

VILLAGE NEUF

▲ Résidence Seniors « Harmonie »
Rue Vauban
5 logements
Livraison : Juillet 2018

MUHLBACH-SUR-MUNSTER

▲ Résidence Seniors « Charles »
Rue de l'école
7 pavillons
Livraison : Août 2018

WITTENHEIM

▲ Résidence passive Villa Nova
94 rue d'Ensisheim
18 logements
Livraison : Janvier 2019

OSTHEIM

■ 18-20-22-24 rue des Ecoles
24 logements
Livraison : Décembre 2018

SOULTZ

■ 2-4-6-8-10 rue Winkelstatt
33 logements
Livraison : Octobre 2018

